

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA CASERNE DE BRANDON

Aux contribuables de la Ville de Saint-Gabriel et des municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Mandeville, Saint-Didace et Saint-Cléophas-de-Brandon

AVIS PUBLIC Changement au calendrier des séances

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon, que :

La Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon a modifié, lors de la séance du 8 mai 2025, le calendrier des séances de ladite régie pour que la réunion du 19 juin 2025 soit reportée au mercredi 11 juin 2025 à 13h30.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 12^e jour du mois de mai 2025.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 12 MAI 2025 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 12^E JOUR DU MOIS DE MAI 2025.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier-trésorier